

# Grève des précaires de l'éducation le 5 avril 2018

*Pour un mouvement des précaires de l'éducation : tou.tes en grève le 5 avril 2018 !*

Publié le vendredi 16 février 2018 sur <http://www.sudeducation.org/Greve-des-precaires-de-l-education.html>

**La fédération SUD éducation relaie l'appel à une grève nationale des précaires de l'éducation le 5 avril 2018.**

#PrecairesEducNatEnGreve05042018

#PrecairesDeLeducationEnGreve

## **Appel aux précaires de l'Éducation nationale à s'organiser et à se mettre en grève le 5 avril 2018.**

Professeur.es contractuel.les, AVS/AESH, CUI, AED, AP, personnel d'entretien et de cantine, mais aussi élèves, enseignant.es titulaires et parents d'élèves, nous sommes tou.te.s concerné.e.s par la montée de la précarité dans la fonction publique : classes sur-chargées, sous-effectifs, salaires minuscules, renouvellements incertains, missions aléatoires et informelles, etc.

Considééré.e.s comme des variables d'ajustement, alors même que nous sommes nécessaires au bon fonctionnement des établissements, nous enchaînons les contrats précaires souvent payés en-dessous du seuil de pauvreté.

Sans statut digne de ce nom, nous sommes souvent en but au mépris de nos hiérarchies.

Par ailleurs, par l'usage des contrats précaires, l'Éducation nationale fragilise nos droits, réduit les postes et nous met ainsi en concurrence, nous isole et nous contraint à accepter ses conditions. L'Éducation nationale est le premier employeur de précaires de France : elle entretient un système d'emplois subalternes fondé sur la précarité, en proposant une flopée de contrats à peine plus élevée que le RSA et en laissant leur renouvellement entre d'autres volontés que les nôtres : celles des gestionnaires du budget, notamment ceux et celles de nos établissements (nous voulons entre autres que notre recrutement puisse relever du Rectorat, non plus des chef.fe.s d'établissement). Ces contrats effectuent aussi la casse de la fonction publique, la mise au pas par la précarité de nouvelles générations de surveillant.e.s, AVS/AESH, assistant.e.s pédagogiques et enseignant.e.s, tou.te.s non titulaires. Cette situation ne fait que s'aggraver avec l'arrivée des services civiques dans les collèges et lycées.

En supprimant cet été plus de 20 000 contrats CUI dans l'éducation nationale, le gouvernement a bien démontré le mépris avec lequel, ici comme ailleurs, il nous considère.

Nous nous mobilisons pour de meilleurs salaires, des effectifs à la hauteur des besoins, la reconnaissance pleine et entière de nos fonctions pédagogiques, la maîtrise de nos emplois du temps et la garantie du renouvellement de nos contrats.

À plus long terme, nous voulons la titularisation de tou.te.s celles et ceux qui le souhaitent, sans conditions de concours, de diplôme, de nationalité, de formation ou de stage.

Nous appelons tou.te.s les précaires de l'éducation à se mettre en grève le jeudi 5 avril 2018, à mobiliser leurs collègues en prenant le temps d'en discuter collectivement dans leurs écoles et leurs établissements.

Si vous voulez participer à la construction de cette journée de grève :

- ▶ diffusez cet appel autour de vous et sur les réseaux sociaux #
  
- ▶ vous organisez ou voulez organiser la grève dans votre ville / région, vous pouvez nous contacter à : [precaires.education@riseup.net](mailto:precaires.education@riseup.net)

Le jour même :

Faire grève, ça permet de libérer du temps et de se rencontrer. Alors ne reste pas chez toi :

- ▶ Assemblée...
- ▶ Manifestation...

### **Faire grève j'ai le droit ?**

Eh oui ! Tou.te.s les personnes travaillant avec un contrat de travail ont le droit de faire grève. Dans la fonction publique il suffit qu'un syndicat aie déposé un préavis de grève couvrant tous les personnels, ce qui est fait ! Ensuite pas d'obligation de prévenir, il n'y a pas de service minimum ni de délai de prévenance (seulement pour les enseignant.e.s chargé.e.s de classe du 1er degré)

Mais faire grève ça coûte cher !

C'est pour ça que nous avons appelons à la mise en place de caisses de grève : chacun.e peut contribuer en solidarité puis l'argent est redistribuée aux grévistes également.

Ne restons pas isolé.e.s, organisons-nous, ce sont nos luttes qui construisent nos droits

événement facebook : Grève des précaires de l'éducation nationale

<https://www.facebook.com/>

twitter : @Precaires\_educ